

Code d'honneur des juges agility

Les juges agility sont le lien entre la CTAMO, les organisateurs et les sportifs agility. Leur travail contribue à l'attraction, la suspense et le plaisir pour les sportifs et les spectateurs. En plus ils voudraient attirer l'attention du public sur le sport agility.

Nous nous comportons dans tous les domaines de manière neutre et objectif et traitons chaque chien et conducteur sur un pied d'égalité.

Nous créons des parcours créatifs, attractifs, adaptés aux classes et aux chiens, intéressants pour les conducteurs et les chiens. Ainsi nous contribuons à l'encouragement et au développement raisonnable du sport agility.

Nous évitons en créant les parcours des situations dangereuses pour le chien ou le conducteur.

Nous sommes d'un côté juges et de l'autre côté conducteurs en donnant un bon exemple et contribuons ainsi à un bon ensemble.

Nous atteignons une grande crédibilité vers l'extérieur

- en respectant et acceptant le travail des collègues juges
- en évitant les discussions avec d'autres sportifs concernant des décisions et des parcours
- en acceptant les décisions individuelles des collègues juges
- en évitant jalousie et envie entre les collègues juges

Nous encourageons le dialogue et la collaboration entre les juges agility avec un feed-back sincère, objectif et constructif et contribuons ainsi à notre propre développement.

Nous aspirons une reconnaissance sociale de l'agility en faveur des chiens en travaillant avec le chien et en le traitant de manière raisonnable et loyal.

Nous respectons et acceptons homme et chien et sommes interlocuteur pour toutes les questions concernant l'agility

Nous contribuons à clarté et transparence sur la base des règlements et directives.

Nous nous perfectionnons afin de conserver notre haute qualité et assurons de toujours appliquer les règlements et guidelines actuellement valables.

Pour une meilleure lisibilité, la forme masculine a été employée, mais elle représente aussi toujours la forme féminine.